

**DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE
AU TITRE DE L'ANNEE 2027**

**QUESTIONNAIRE COMPLEMENTAIRE POUR
LE CALCUL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES**

1/ NOMBRE TOTAL DE LICENCIES ou D'ADHERENTS ou de COTISANTS :

IMPORTANT : Joindre une photocopie de l'attestation de la fédération relative au nombre et au paiement des licences 2025 /2026

Pour le calcul du % de Vitriots par association, joindre un courrier co-signé du Président et du Trésorier précisant la domiciliation locale (Vitriots) ou non (non Vitriots) des pratiquants.

2/ NOMBRE DE PRATIQUANTS PAR DISCIPLINE (pour les sports collectifs et individuels)

Pour obtenir la qualité de compétiteurs : n'oubliez pas de joindre la copie de documents officiels attestant nominativement de la réelle participation du compétiteur, à au moins 1 compétition durant la saison (résultats dans un bulletin officiel, feuille nominative d'engagement, autres...).

DISCIPLINE	SAISON 2025/2026					
	MASCULINS			FEMININS		
	Compétiteur	Ecole de sport	loisirs	compétiteur	Ecole de sport	loisirs
S/ TOTAL						
TOTAL						

Nota : la classification du pratiquant en école de sport ne peut être obtenue que pour les enfants de 11 ans et moins.

3/ NOMBRE D'EQUIPES PAR DISCIPLINE (pour les sports collectifs uniquement)

DISCIPLINE	SAISON 2024/2025		SAISON 2025/2026	
	MASCULINS	FEMININS	MASCULINS	FEMININS
TOTAL				

4/ DETAIL DE LA COMPOSITION DE LA SECTION OU DE L'ASSOCIATION PAR DISCIPLINE

SAISON 2025/2026

DISCIPLINE	NBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 13 ANS	NBRE DE JEUNES ENTRE 13 ET 18 ANS	NBRE D'ADULTES PRATIQUANTS	NBRE DE DIRIGEANTS

ATTENTION :

**les renseignements et justificatifs demandés sont obligatoires
pour le calcul des subventions.**

**En cas de dossier incomplet, le calcul des subventions sera effectué, sans recours
possible, sur les bases et les coefficients minimum.**

SUBVENTION SPECIALE HAUT NIVEAU

1/ Résultat et Nombre d'équipes ou de sportifs pratiquant régulièrement à un niveau régional ou national

Joindre une copie d'un document officiel certifiant les résultats sportifs de la saison précédente pour l'équipe ou les sportifs.

2/ Niveaux hiérarchique et difficulté d'accession

Document listant pour la saison **2025/2026** :

- la hiérarchie nationale et régionale dans la discipline
- le nombre de clubs ou d'individu dans chaque niveau hiérarchique
- le nombre total de clubs adhérents à la fédération nationale et au comité ou ligue île de France

3/ Nombre de déplacement régional ou national

Calendrier des compétitions et factures de transport et d'hébergement

4/ Conformité de l'usage des subventions

- Document comptable (et factures) détaillant les dépenses et les recettes affectées aux sportifs classés haut niveau.
- Une attestation sur l'honneur contresigné par le président, le trésorier, garantissant l'usage des fonds publics au seul profil de la pratique amateur, à l'exclusion de tout salaire, défraiement ou indemnisation individuel et directe liés à l'entraînement quotidien ou la participation à des compétitions départementales.

5/ Lieu de résidence

Joindre un courrier co-signé du Président et du Trésorier précisant la domiciliation locale (Vitriots) ou non (non Vitriots) de chaque pratiquant haut niveau.